

## Plan de financement du projet « Défis famille à biodiversité positive »

L'an deux mille vingt, le mardi 20 octobre à 9h, le Bureau Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 13 octobre 2020 s'est réuni dans les locaux du Parc sous la présidence de David LAPPARTIENT.

La Séance était publique.

### Etaient présents à la présente délibération :

M. David LAPPARTIENT	Président
M. Ronan LE DÉLÉZIC	1 <sup>er</sup> vice-président
Mme Anne GALLO	2 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
Mme Marie-José LE BRETON	3 <sup>ème</sup> Vice-Présidente
M. Patrick CAMUS	
Mme Muriel CLÉRY	
Mme Sylvie SCULO	

### Absents excusés :

M. Pascal BARRET  
Mme Nathalie COURTRAI  
M. André CROCC  
M. Gilles DUFEIGNEUX  
M. Luc LE TRIONNAIRE

### Procuration :

M. Luc LE TRIONNAIRE donne procuration à M. David LAPPARTIENT  
Mme Nathalie COURTRAI donne procuration à M. Ronan LE DÉLÉZIC  
M. André CROCC donne procuration à Mme Anne GALLO  
M. Pascal BARRET donne procuration à Mme Sylvie SCULO

### Etaient également présents :

Mme Monique CASSÉ (*Directrice*)  
Mme Annaëlle MÉZAC (*responsable du pôle biodiversité et aménagement*)  
Mme Sophie GIRAUD (*responsable du pôle développement territorial*)  
Mme Marie TAVENNEC (*Responsable administrative et financière*)

## Plan de financement du projet « Défis famille à biodiversité positive »

Vu la Charte du Parc naturel régional du Golfe du Morbihan ;  
Vu l'axe 5 du Plan biodiversité 2018-2020 « Connaître, éduquer, former » ;  
Vu l'Appel à manifestation d'intérêt de la Fédération des Parcs naturels régionaux ;

L'initiative du projet de « Défis Familles à biodiversité positive » a été lancée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France dans une volonté d'expérimentation puis d'essaimage. Elle a obtenu le soutien de l'Office Français de la Biodiversité pour cette démarche, dont un soutien financier, pour une première expérimentation sur des territoires de Parcs naturels régionaux volontaires : 8 territoires de Parcs se sont portés volontaires, dont le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan.

L'objectif de ce projet est d'apprendre à observer et identifier notre lien à la biodiversité dans nos vies et gestes du quotidien. Ce « Défi Familles à biodiversité positive » peut y contribuer.

Enrayer l'érosion de la biodiversité repose sur deux approches :

- 1- une approche directe : la préservation du patrimoine naturel « à la portée de chacun », de la biodiversité "de proximité" (une commune qui préserve un terrain communal d'intérêt écologique majeur, un habitant qui entretient son jardin sans utilisation de pesticides...). Le lien avec la biodiversité est direct ;
- 2- une approche indirecte : la diminution, pour chaque individu, entreprise et décideur public de son « empreinte sur la biodiversité » liée plus globalement à son mode de vie/de production/ de consommation/... Le lien avec la biodiversité est souvent indirect.

A travers les défis, le but recherché est donc d'initier des changements d'habitude à poursuivre au-delà des défis, de réaliser des modifications pérennes, ce qui passe notamment par une prise de conscience des services rendus par la biodiversité, c'est à dire des bénéfiques que la biodiversité apporte aux activités humaines (ex : pollinisation, fertilité des sols, épuration de l'eau, etc.).

Il s'agira d'accompagner les familles dans le questionnement de leurs liens d'impact, directs et indirects, de leurs gestes du quotidien avec la biodiversité, de leur rapport à la nature. Certes, les défis ont une importance, mais c'est avant tout le questionnement et la prise de conscience du lien d'impacts qui sont recherchés.

Le territoire d'intervention du projet sera les 6 communes du Parc inclus dans le Pays d'Auray : Locmariaquer, Saint-Philibert, Crac'h, Auray, Sainte-Anne-d'Auray et Pluneret.

L'objectif est de recruter 12 familles, soit 2 familles par commune. Ces familles devront être des familles avec enfants et des jeunes ménages. Il s'agira de recruter un panel de 12 profils de familles en fonction des caractéristiques de leur lieu de résidence, mixant des familles vivant dans un habitat isolé, un lotissement ou une copropriété (type appartement) et des familles avec un petit ou grand jardin, sans jardin avec une cour ou un balcon ou sans jardin et sans balcon.

Le projet comprendra notamment les étapes suivantes :

- diagnostic /état initial de chaque famille ;
- réunion plénière de lancement avec les familles – temps d'information sur les enjeux biodiversité ;
- temps des sensibilisation, animations ou ateliers comprenant l'organisation de 6 rencontres au total, soit 1 par mois entre février et juillet 2021, l'animation de la dynamique (envoi d'information, aide aux défis, animation d'un groupe facebook...). Ces ateliers de rencontre seront organisés de manière mixte, incluant des animations spécifiquement dédiées au plus jeunes. Des programmes de sciences participatives seront proposés aux familles.

Les défis s'organiseront autour de plusieurs thématiques :

- favoriser l'accueil des espèces dans son quotidien,
- adapter ses pratiques dans son jardin (pour ceux qui en ont un),
- réaliser des actions écoresponsables en faveur de la biodiversité : acheter responsable, passer du temps au contact de la nature, adapter ses choix alimentaires, adapter sa mobilité / transport...

La durée du projet sera de 15 mois (octobre 2020 à décembre 2021).



**Parc  
naturel  
régional  
du Golfe  
du Morbihan**  
Park ar Mor Bihan  
Une autre vie s'invente ici

Rapport n° 20201020-18  
Délibération n°2020-48  
Bureau syndical du Syndicat Mixte de Gestion  
du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan  
Réunion du mardi 20 octobre 2020

Envoyé en préfecture le 27/10/2020

Reçu en préfecture le 27/10/2020

Affiché le

ID : 056-200049708-20201020-2020\_48-DE

Pour mener à bien ce projet, le Pays d'Auray a été sollicité pour l'octroi d'un soutien financier dans le cadre du programme LEADER sur la thématique n°5 « valoriser les ressources locales auprès des jeunes, pour conforter l'identité du territoire ».

Synthèse du plan de financement du projet :

Description des postes de dépenses	Montant (€ HT)
Frais salariaux PNRGM	14 045 €
Animation du projet, suivi des familles	
Cout indirects 15%	2 107 €
Prestation pour sensibilisation, animation, ateliers : 6 prestations d'animation à 750 €	4 500 €
Fourniture d'outils/matériels pour un kit défi : 100 € par famille	1 200 €
Valorisation des défis par la réalisation d'une vidéo : prestation	5 000 €
Réalisation d'un magazine du Parc sur le défi, valorisant les actions réalisées par les familles (rédaction, graphisme, impression) : (impression à 75000 exemplaires pour les 33 communes du Parc pour un coût global de 14124 €. Prorata pour une distribution de 15750 exemplaires sur les 6 communes du projet.)	2 966 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 818 €</b>
Financeurs (co financeurs envisagés)	Montant (EUR HT)
Office Français de la Biodiversité (via convention Fédération des Parcs)	8 500 €
Europe – LEADER (pays d'Auray)	18 318 €
Autofinancement public PNRGM	3 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>29 818 €</b>

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, le Bureau Syndical à l'unanimité :

- Valide le projet « Défi familles à biodiversité positive » tel que décrit ci-dessus.
- Approuve le plan de financement prévisionnel indiqué.

Le Président du Syndicat Mixte du Parc Naturel  
Régional du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT